

ABONNEMENTS.

Un mois. . . . . 4 fr.  
Trois mois. . . . . 11 »  
Par la poste. . . . . 15 »  
Un N°. . . . . » 20  
Les abonnements commencent à toutes les époques.

# LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

ANNONCES.

20 centimes par ligne.

ON S'ABONNE  
au bureau du Journal, rue  
du Pot-d'Or, N° 622, et chez  
Messieurs les Directeurs des  
Postes.

ALLEMAGNE. — Francfort, le 18 mars.

On écrit de Göttingue, le 12 mars :  
« Les étudiants nous quittent en masse; notre université est perdue; outre les sept professeurs congédiés, plusieurs autres encore sont appelés à St.-Petersbourg, Vienne, etc.; la faculté des lettres n'existe déjà plus; les facultés de médecine, d'économie politique, d'histoire et de théologie ont perdu les meilleurs professeurs, et il paraît que plusieurs autres professeurs sont décidés à quitter aussi notre université. »

« Il se confirme que nos magistrats ont envoyé au gouvernement une pétition qui demande le rappel des sept professeurs. »

— On écrit de Rome, 8 mars :  
« Le récit publié avant-hier par notre gouvernement, sur les affaires de Cologne, porte ce titre : Exposition sur les faits et documents qui ont précédé et suivi la déportation de Mgr. Droste, archevêque de Cologne. » On trouve dans l'introduction : « Comme le gouvernement prussien, après avoir enmené de vive force l'archevêque de Cologne, a adressé aux cours étrangères une exposition officielle, dans laquelle il a tâché de justifier ses procédés par des documents et autres pièces publiées, il en résulte que le saint-siège doit faire connaître au public la véritable situation de cette affaire. »

Suit ensuite une longue exposition sur les rapports des catholiques dans les provinces rhénanes, sur leur position par suite des arrêtés du roi de Prusse, sur ce que les évêques ont fait et les moyens qu'ils ont employés pour engager le gouvernement à prendre d'autres mesures. On y parle aussi du voyage de Mgr. Cappaccini; bref, tout ce qui s'est passé jusqu'au moment où l'archevêque a été conduit à Minden est expliqué par des notes et des documents qui sont au nombre de 25.

Hier, la GAZETTE UNIVERSELLE D'AUGSBOURG, en date des 25 et 26 du mois passé, a été saisie par la police dans tous les lieux publics, cafés, etc. »

ANGLETERRE — Londres, le 20 mars.

Le foreign-office a reçu des dépêches de lord Granville, notre ambassadeur à Paris et de nos ministres accrédités près des cours de La Haye et de Bruxelles.

Le conseil des ministres s'est réuni samedi au bureau des affaires étrangères et a été plus de deux heures en délibération. Le même jour, les ministres de Prusse et de Belgique ont travaillé avec lord Palmerston.

— On lit dans le COURRIER : « Nous tenons de la meilleure autorité que le prince de Metternich a exprimé ses sincères regrets sur la conduite illégale et despotique du roi de Hanovre. Le prince a déclaré que son opinion est qu'un arrangement entre le roi et ses sujets est impossible, et que la diète germanique, quelque pénible que ce soit, sera forcée d'intervenir et de rétablir les choses dans l'état où elles se trouvaient pendant le règne précédent. »

— Il y a eu une nouvelle irruption des eaux dans le tunnel, qui est tout inondé. Personne n'a péri.

NOUVEAUX TROUBLES EN PORTUGAL.

Le navire LE TAGE est arrivé samedi à Portsmouth et a apporté des nouvelles de Lisbonne jusqu'au 14 courant. Cette ville avait été la veille le théâtre d'une scène de carnage et de confusion par suite d'une tentative faite par le parti démocratique pour renverser le pouvoir de la reine et le gou-

vernement existant. Un conflit a eu lieu, mais les rebelles ont été complètement défaits. Le nombre des morts s'éleva de 60 à 70 des deux côtés, la tranquillité a été rétablie, et l'on pense que le parti de la reine était renforcé, quoiqu'il fut notoire que les sociétés secrètes, dont les ramifications sont très-étendues, saisiraient la première occasion favorable pour renverser le pouvoir monarchique.

On écrit de Lisbonne, le 6 mars :

La capitale a été troublée par une convulsion politique qui a éclaté dimanche dernier, jour fixé pour l'inspection des gardes nationales. Comme elles se disposaient à se rendre à cette inspection, elles reçurent l'ordre de ne pas quitter leurs baraques, et les commandans furent invités à se rendre chez le gouverneur civil. Là, Soares Caldeira mit sous leurs yeux une pétition pour demander à S. M. de ne point nommer au ministère des hommes qui n'auraient point adhéré aux principes de la glorieuse révolution du 9 septembre; mais la majorité déclara qu'il ne lui appartenait pas d'intervenir dans les prérogatives de la couronne et on se sépara. Ceux qui sont opposés à la reine sont le bataillon de l'arsenal, commandé par Franca, le 15<sup>e</sup> bataillon, commandé par Mantas et quelques autres.

Franca a fait afficher sur les portes de l'arsenal, un ordre du jour dans lequel il annonce que plusieurs officiers de guerre portugais étaient hier à terre armés desabais et de pistolets, et ils ont été incorporés dans les troupes révolutionnaires. En comptant la garde municipale, la troupe de ligne qui se trouve à Lisbonne, est forte d'environ 2.800 hommes.

La reine et son royal époux se sont promenés hier en voiture découverte, et paraissaient en bonne santé.

Le 5 de ce mois, un brick belge, dont le nom est inconnu, a péri totalement sous le fort de St.-Brazau Cabo Razo; l'équipage a été sauvé.

Du 14 mars. — Jusqu'à jeudi les affaires étaient restées dans une apparence de tranquillité. Le soir, on apprit que S. M. avait démissionné M. Soares Caldeira, gouverneur civil de Lisbonne, l'un des principaux moteurs du mouvement, et nommé à sa place M. Bernardo Costa Cabral, député aux cortès. Le 9 au matin, les tambours battaient, le bataillon de l'arsenal de la marine, les 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> bataillons des gardes nationales et quelques volontaires, formant environ 2.000 hommes se rendirent, sous les ordres du vicomte de Reguengo (général de Avilez), et prirent position dans plusieurs rues de la ville. Le 2<sup>e</sup> chasseurs et le 10<sup>e</sup> d'infanterie, commandés par le baron de Bomfin, prirent position vis-à-vis l'entrée principale de l'arsenal et de la Banque de Lisbonne.

A deux heures, Franca, commandant du bataillon de l'arsenal, fut sommé de faire mettre bas les armes à ses troupes; il n'y répondit que par un message impératif demandant que la reine renvoyât les ministres. Le baron de Bomfin donna à Franca une heure pour se décider. En ce moment arriva Sa da Bandeira qui se chargea de terminer l'affaire. Il se rendit auprès de Franca, et après quelques pourparlers, ils conclurent ensemble l'arrangement suivant :

1<sup>o</sup> Que tous les citoyens de la garde nationale et du bataillon de l'arsenal quitteraient l'arsenal avant 3 heures.

2<sup>o</sup> Que la garde de la porte serait composée, jusqu'à nouvel ordre, de gardes nationales, désignées par le gouverneur civil.

3<sup>o</sup> Qu'au moment où les troupes de l'arsenal commencent à partir, les troupes de ligne retourneraient aussi dans leurs quartiers.

le charme de ce doux sentiment. « Idiot ou lâche, disait-il, celui qui porte aux femmes un respect et des hommages qu'il devrait en exiger ! Le rang qu'elles doivent occuper n'est-il pas assigné par leur faiblesse ? N'est-ce pas assez d'honneur pour elles de nous servir ? » Un ton si grossier, un langage si vaniteux devaient être humiliés. Harald ne fut pas long-temps sans éprouver que tout ce qui subjugué est forcé dans la nature.

Au nombre des pêcheurs de la côte, et sur les terres du seigneur Branenberg était le nommé Hans Haubre, vieillard probe, droit de cœur, exact dans ses pratiques dévotieuses comme au travail, et reportant sur sa fille Bertha, sa seule famille, toutes les affections de son âme. Bertha justifiait d'ailleurs cet attachement par les plus aimables qualités. Les traits doux et purs de son visage avaient ce charme, cette suavité dont Raphaël embellit sa Madone; ses vertus, sa pitié, étaient citées en exemple dans tout le canton. Objet d'une espèce de culte parmi les jeunes garçons de la contrée, elle leur inspirait trop de respect pour les enhardir à demander sa main, et il n'en était aucun qui, jusqu'alors, eût osé tenter une démarche pour l'obtenir en mariage. Harald l'avait peu remarquée : les réunions bacchiques, les chevaux, la poursuite du gibier dans les forêts, l'occupaient bien davantage. Une autre cause con courait aussi à l'isoler des jeunes filles : pour ne pas s'exposer à ses outrages, toutes fuyaient, autant que possible, ses regards.

Un soir d'hiver qu'il revenait ivre d'une orgie, les yeux à demi-fermés et comme fascinés par la blancheur de la neige, dont toute la terre était couverte, et que rendait plus éblouissante encore les rayons libres et vifs de la lune, Harald, à cheval, égaré de son chemin, tomba dans un fossé profond qu'indiquait à des yeux moins troublés une croix haute et noire placée sur l'un des bords. Il courait risque d'y périr faute de secours; mais Bertha, pieuse et tendre, était là; elle invoquait en ce moment le Christ vénéré pour son père malade. Absorbée dans la prière, elle n'avait rien vu, rien entendu venir. Une imprécation sort-

4<sup>o</sup> Qu'aucune mesure hostile ne serait prise contre aucun des individus qui auraient pris part aux événements récemment passés.

Cet arrangement ayant été conclu, les révolutionnaires se dispersèrent tranquillement. Dans la soirée, un supplément au DIARIO DO GOVERNO fut publié, et annonça la démission de Franca, comme inspecteur de l'arsenal, et la dissolution du corps qu'il commandait.

Le matin une corvette de guerre portugaise était entrée dans le port, et s'était amarée vis-à-vis l'arsenal dans une attitude menaçante. On assure que le ministre de France avait offert de mettre la frégate LA MÉDÉE à la disposition du vicomte Sanda Bandeira. Cette offre n'a pas été acceptée. On disait aussi que si les navires portugais avaient coopéré avec les révolutionnaires, l'escadre anglaise, stationnée dans le Tage, aurait été contre eux.

La reine s'est conduite d'une manière digne et ferme. Lorsque Sa da Bandeira vint lui annoncer que les rebelles étaient encore sous les armes, en témoignant quelque inquiétude sur les résultats de la lutte, elle lui dit : « Si vous êtes effrayé, vicomte, je ne le suis pas. » Bientôt après Bomfin arriva, et proposa l'adoption de mesures énergiques.

Lundi, il y a eu un meeting des officiers des gardes nationales, pour demander la réintégration de Franca. L'administration est maintenant démembrée, les portefeuilles des divers départemens sont entre les mains de Sa da Bandeira et de Joao de Oliveira. Le premier tient ceux des affaires étrangères, de la guerre et de la marine, et le second ceux des finances, de la justice et de l'intérieur. Jose Caetano de Campos, président des cortès, est chargé de former un nouveau ministère.

Une seconde tentative a eu lieu lundi soir pour faire réintégrer Franca et Caldeira, mais la reine est restée ferme dans sa première résolution. Elle a donné le commandement de l'armée au baron de Bomfin, qui a fait mettre sous les armes toutes les troupes de ligne, la garde municipale, et les a placés autour du palais. Les cortès ont été invitées à attendre la reine à 7 heures du matin. Elles ont pris la résolution de suspendre l'HABEAS CORPUS et de désarmer les bataillons de l'arsenal, et les 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> des gardes nationales. A cet effet les troupes se sont dirigées vers le quartier du 5<sup>e</sup> et ont été reçues par une décharge qui a tué un capitaine, et blessé un sous-officier et 9 hommes du 10<sup>e</sup> de ligne.

Cette réception exaspera les troupes qui s'élançèrent dans la maison d'où le feu était parti. Elles tuèrent plusieurs insurgés, et firent quarante prisonniers. Elles commencèrent alors à désarmer le reste des différens bataillons des gardes nationales. Une sérieuse collision eut lieu, il y eut 30 ou 35 morts et 90 blessés. Le vicomte Reguengo eut son cheval tué sous lui. A dix heures les troupes rentrèrent dans leurs quartiers. Pendant toute l'affaire Franca était resté dans l'arsenal; quant à Joss das Mantas on ne l'a pas aperçu durant les tragiques événemens.

Il est impossible de dire quel sera le sort de ce malheureux pays toujours livré à l'anarchie et à la confusion. Toutes les affaires sont arrêtées, la banque, la douane, les autres départemens publics, ainsi que les boutiques et les magasins ont été fermés pendant quelque temps.

On attribue la cause de l'insurrection, au non-paiement de la solde des troupes, tandis que les artisans et les employés ont tous reçu leur salaire exactement et complètement.

— Il est arrivé des nouvelles de la Chine en date du 20 décembre. Toutes les relations entre l'intendant-général du

daïne, en la faisant tressaillir, lui arracha un cri d'effroi, et, portant son attention vers le fossé, elle y distingua le cheval et le cavalier qui s'y débattaient et n'en pouvaient plus sortir. Qui êtes-vous ? demanda-t-elle d'une voix tremblante. Ho ! dit Harald, il y a quelqu'un là-haut ! Fût-ce le diable, il faut qu'il m'aide. Qu'on m'apporte une échelle, quelque chose pour me tirer d'ici ! continua-t-il ; je suis tout brisé ! Que l'enfer comble ce trou avec les cadavres de ceux qui l'ont creusé !... » Bertha reconnut la voix d'Harald. « Ne blasphémez pas, lui dit-elle ; attendez avec patience un moment, je vais revenir. » Sa chaudière n'était pas éloignée; elle y courut, se munir d'une corde; puis de retour, assujettissant l'un des bouts au pied de la croix et jetant l'autre au captif, celui-ci fut bientôt délivré.

Les vapeurs spiritueuses qui obscurcissaient le cerveau d'Harald, s'élevant un peu dissipées par cette chute, lui permirent à son tour de reconnaître sa liberté. C'est toi, Bertha, dit-il avec un ton caressant que jamais encore sa voix n'avait pris, c'est toi qui m'a secouru ? Merci ! Tu n'as pas voulu que je portasse cette nuit mon âme au diable qui l'attend, dit-on... Aussi bonne que belle !... En vérité, je ne te savais pas si jolie !... Mais que venais-tu faire en ce lieu, si tard, par ce froid glacial ?

— Chercher de l'espérance ; mon bon père est malade, oh ! bien malade, et je crains tant de le perdre ! Je n'ai que lui, que lui seul au monde et qui pourrait remplacer mon père !

— S'il ressemblait au mien, tu ne ferais pas les mêmes vœux, je l'en réponds ! mais cela s'est bien rencontré ; écoute, j'ai joué aujourd'hui, j'ai gagné de l'or, il est juste que je te récompense... En veux-tu, de l'or ?

— Moi, seigneur ? qu'en ai-je besoin ? gardez-le pour de plus malheureux. Ce n'est pas cela que je désire... Je ne vous suis plus nécessaire, adieu. » Et s'éloignant rapidement pour éviter de nouvelles instances, Bertha regagna sa demeure, laissant Harald stupéfait de son refus et plein de son image enchanteresse.

FEUILLETON.

HARALD LE DAMNÉ,

CHRONIQUE NORWÉGIEUNE.

Sur les bords neigeux du Cattégat vivait dans un antique manoir le vieux seigneur Godefried Branenberg et son fils Harald. Godefried avait jadis acquis du renom à la guerre; on le citait encore dans la contrée comme habile chasseur et grand débâuché. Mais l'âge, sans refroidir tout-à-fait l'ardeur de ses passions, commençait à lui faire sentir les atteintes des infirmités. Une vue faible, une oreille paresseuse, des jambes ruinées, l'empêchant de se livrer aux exercices violens qu'il aimait, rendait chaque jour plus insupportable son caractère, de tout temps assez peu commode. A la moindre contrariété, pour le plus léger motif, il battait ses domestiques plus qu'il n'avait fait de ses chiens, cassait les meubles et criait à briser les vitres. Le jeune Harald, qui ne promettait pas de valoir mieux que son père, n'en recevait pas pour cela plus de témoignage d'amitié. Exposé comme les autres commensaux du logis aux tempêtes quotidiennes qui en ébranlaient les murailles, il se tenait au dehors le plus qu'il lui était possible, visitait les jeunes gentilshommes des environs, chassait, fumait, jouait, s'enivrait avec eux, et leur cherchait souvent querelle pour dissiper ou satisfaire la mauvaise humeur que lui inspirait celle dont il était victime.

Harald, à 22 ans, était d'une stature et d'une force imposante. Sa figure, noble et belle dans le calme, se décomposait parfois, selon la nature de ses sensations intérieures, au point de paraître méconnaissable. Bravant le ciel, méprisant toutes religions, s'il allait aux assemblées du temple, c'était pour railler le prêtre et troubler la cérémonie; aussi l'avait-on surnommé le *damné*, tant le monde en avait peur; lui, son père excepté, ne craignait personne.

L'amour ne s'était point encore essayé sur ce mauvais esprit. Harald haussait les épaules et regardait en pitié ceux qui vantaient devant lui

commerce anglais et les autorités chinoises avaient cessé, le gouverneur de Canton ayant refusé d'accueillir les propositions faites par le gouvernement britannique. L'intendant-général, le capitaine Elliott avait quitté Canton sur-le-champ, se retirant à Macao.

FRANCE. — Paris, le 20 mars.

M. le duc et M<sup>me</sup> la duchesse de Wurtemberg n'habitent pas l'Élysée-Bourbon, quoiqu'on ait dit que ce palais était destiné à les recevoir. Les deux époux sont descendus aux Tuileries, où la jeune princesse occupe l'appartement de la reine des Belges, afin d'être mieux à portée de recevoir de sa royale famille les soins qu'exige son nouvel état.

Le Siècle publie ce matin, dans une forme presque officielle, la rectification suivante des renseignements donnés par le Courrier Français, sur les délibérations intérieures de la commission des chemins de fer :

« La commission avait suspendu ses séances depuis dix jours; elle les a reprises aujourd'hui. Il n'est pas question jusqu'ici de charger le gouvernement de l'exécution de telle ou telle ligne; la commission n'a rien décidé à cet égard; elle a seulement exprimé l'opinion que l'on devait accueillir les propositions des compagnies qui se présenteraient avec toutes les garanties de moralité et de solvabilité. Une sous-commission, composée de MM. Odillon-Barrot, Duvergier de Hauranne, Legentil et Berryer, a été nommée pour poser les principes qui devront régler les concessions de ce genre, de manière à concilier, avec les encouragements que l'on doit à l'esprit d'association, les exigences salutaires de l'intérêt général.

— Un journal expose en ces termes l'état actuel de la question de la conversion du 5 p. c. :

La réduction d'intérêt serait limitée à quatre cinquièmes, c'est-à-dire, 80 c. sur chaque 5 fr. de rente; de sorte que le rentier acceptant la conversion obtiendrait pour 5 fr. de rente 5 p. c., 4 fr. 20 c. de rente en titres nouveaux susceptibles d'offrir en outre des chances à peu près assurées d'une notable augmentation de capital.

La commission s'est arrêtée à la création d'un nouveau fonds, au titre de 5 1/2, qui, sur la base de réduction que nous venons d'établir devrait être délivré au rentier converti au prix de 85 fr. 55 c.

Il est question en outre d'ouvrir aux rentiers une porte pour échapper temporairement au moins, à la conversion ou au remboursement, en leur faisant la faculté d'immobiliser leurs rentes pendant un laps de dix ou quinze années. A l'expiration de ce délai, ou à la première mutation qui surviendrait pendant sa durée, les rentes immobilisées seraient de plein droit converties en 5 1/2 au pair. Quant à l'amortissement il paraît que les opinions sont assez partagées.

La majorité est d'avis que la liquidation de 5 0/0 fait nécessairement tomber l'affectation spéciale qui avait été faite à ce fonds d'un amortissement destiné à le racheter, et que l'état recouvrera, par la conversion, la disponibilité pleine et entière des 52 millions inscrits au budget pour cette destination.

La commission n'a pas encore fait choix de son rapporteur.

— Hier, M. le procureur-général a fait, à la chambre d'accusation, le rapport de l'affaire Hubert, demoiselle Grouvelle et autres, prévenus de complot contre la vie du roi.

Ce rapport a duré deux heures. Le procureur-général était assisté de M. Boucly, substitut. Il paraît que si les conclusions du ministère public sont adoptées par la cour, huit accusés comparaitront à la cour d'assises.

M. le procureur-général a requis, dit-on, deux mises en liberté.

— La presse départementale est assez curieuse à examiner depuis quelque temps, mais surtout depuis les dernières discussions de la chambre des députés sur les fonds secrets. Le ministère est parvenu à gagner un certain nombre de journaux doctrinaires qui maintenant se montrent tout-à-fait hostiles à la coterie. Il a agi sans doute pour les départements comme pour Paris, où nous voyons le JOURNAL DES DÉBATS se séparer de M. Guizot, et le JOURNAL DE PARIS attaquer la doctrine avec autant de violence qu'il la soutenait naguère.

Cette entrevue singulière venait d'opérer dans les esprits d'Harald une révolution complète. Revenu chez lui, Bertha l'occupait si profondément, qu'il perdit le souvenir de son cheval abandonné, et ne songea point à l'envoyer quérir par les gens du manoir. Le pauvre animal fut trouvé le lendemain, mort d'épuisement et de froid.

Bien qu'Harald, par sa condition supérieure, n'eût besoin d'aucun prétexte pour visiter les serfs des domaines qui devaient être un jour son héritage, il en prit souvent, afin de revoir Bertha chez son père sans inquiéter la sollicitude de ce dernier, qui se rétablissait, grâce aux soins que lui prodigua sa tendre fille. Dominé par un pouvoir qu'il avait nié tant de fois, maintenant rêveur, tourmenté par un désir vague, indéfinissable, de bonheur, Harald fréquentait moins ses compagnons de plaisir. N'osant revenir sur ce qu'il soutenait naguère, il craignait de laisser découvrir ses nouvelles impressions, si quelque un les devinait et se hasarda à l'en railler, aussitôt le rouge de la colère animait son visage, et lui donnait l'air d'un esclave en fureur, qui, ne pouvant se révolter contre son maître, se fait une arme de ses chaînes pour en frapper ceux qui viennent insulter sa dépendance. Arrogant, brutal dans toutes ses autres relations, près de celle vers qui d'irrésistibles penchans l'entraînaient, on le voyait soumis et timide.

Hans Haubre, sans avoir une pénétration des plus subtiles, ne se méprit guère sur le but des visites que lui faisait Harald. La bonne réputation de Bertha lui était chère; le moindre soupçon injurieux planant sur elle aurait fait le désespoir du vieillard; il crut devoir s'expliquer à cet égard d'une manière ferme et positive avec le fils de son maître.

— Seigneur, lui dit-il un jour qu'ils étaient seuls ensemble, vous ne me supposez sans doute pas assez insensé, pour élever mes prétentions jusqu'à votre alliance! On s'accorde à trouver Bertha jolie; elle vous plaît, j'ai lieu de le penser, mais c'est pour un moment, et je ne veux pas que sa beauté lui soit un don funeste. Le dessein d'en faire

Une des conversions les plus curieuses est sans contredit celle du COURRIER DE BORDEAUX. On sait que ce journal a été fondé par M. Henri Fonfrède dans le but de soutenir les idées ultra-doctrinaires.

— On écrit de Marseille, le 16 mars : « Avant-hier, à six heures du soir, un individu nommé Garibaldi s'est pendu dans sa chambre. La cause attribuée à ce suicide mérite d'être rapportée. On dit que le fils de Garibaldi avait, le matin même, tiré un mauvais numéro à la conscription. Le père et la mère du jeune conscrit étaient, ainsi que lui désolés. « Tu ne partiras pas! s'écria Garibaldi. — Comment l'empêcher? disaient le jeune homme et sa mère. — Je te dis que tu ne partiras pas. » Le malheureux père sortit, et bientôt le jeune homme acquiesça en effet la certitude qu'il ne partirait pas; il était fils de veuve! »

BULLETIN DE LA BOURSE DE PARIS DU 21 MARS.

Les affaires ont été aujourd'hui assez nombreuses sur le 5 p. c. et le 5 p. c. français. A l'ouverture du parquet le 5 p. c. était offert à 107 90; il est resté longtemps à ce taux, puis il a fléchi à 108 05 assez demandé. Le 5 p. c. était beaucoup plus ferme et on le recherchait à 80 25 fin du mois.

L'actif espagnol s'est fait à 21 1/4. Les actions de la banque de Belgique ont fléchi à 1470.

L'asphalte de Seyssel est monté à 10,400 fr., puis il a fléchi à 10,000; l'exploitation de ce produit pour l'Allemagne s'est cotée 1100. L'asphalte anglais est monté à 2400, puis il a fléchi à 2000. Les actions du fer galvanisé ont éprouvé une hausse énorme. On a fait un instant 5000 fr. sur cette valeur; on est redescendu à 2500.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

On écrit de Saragosse, 14 mars :

La ville est rendue à la tranquillité la plus parfaite, et la route est libre. Les carlistes, qui avaient d'abord conçu le projet d'attaquer Jaca, se sont décidés à retourner dans la direction de la Biscaye. Jaca aurait repoussé avec la même vigueur que Saragosse, les attaques de l'ennemi.

Cette place est maintenant sous le commandement du colonel Ferrari qui a avec lui les débris de la légion étrangère.

— On écrit de Madrid, le 13 mars :

Les interpellations de M. Lujan, sur l'article de la GAZETTE DE MADRID, ont eu lieu à la chambre des députés dans la séance d'hier. L'affluence dans les tribunes était immense. M. Lujan a prononcé un discours pour montrer que la conduite de la minorité de la chambre n'a été ni anarchique ni séditieuse.

Après une réponse du ministre de l'intérieur, M. le général Laone a pris la parole et a montré combien il était nécessaire de suspendre cette discussion, surtout dans un moment où il fallait, par l'union des représentants de la nation, conjurer l'orage dont on est de nouveau menacé.

M. le ministre de l'intérieur a confirmé ces dernières paroles; mais il a ajouté que le gouvernement, comptait toujours sur l'appui des chambres législatives et de la majorité sensée de la nation, était déterminé à s'opposer à toute attaque qu'on oserait faire à la constitution de 1837.

Après deux autres discours, prononcés par le comte de Las Navas et M. Arguelles, la discussion s'est terminée sans aucun résultat.

AFFAIRES HOLLANDO-BELGES.

Nous lisons dans le PRÉCURSEUR D'ANVERS :

N'aimant pas à donner de fausses nouvelles, nous avons voulu approfondir la véracité de celles que nous avons données samedi 17 mars, et nos lecteurs nous sauront gré de la réserve que nous avons mise à ne pas appuyer sur un fait qui pouvait être controuvé. Heureusement, il ne l'est pas; mais les correspondances particulières induisent si souvent en erreur.

(Correspondance particulière.)

La Haye, 21 mars.

La nouvelle que renferme ma lettre du 18 de ce mois est positive, quoique puissent en dire tous les journaux du monde entier. Je le répète donc, M. Dedel a dû recevoir les ordres, qui lui ont été expédiés, de signer les 24 articles. Communication de ces ordres a été faite aux chambres en séance secrète, et les ministres des différentes cours étrangères en ont été informés officieusement. Mais la s'arrêtent nos données, et personne n'en peut savoir davantage. Sans aucun doute, il y aura encore de longues discussions pour

quelque temps votre maîtresse vous attire seul chez moi, vous n'en pouvez avoir d'autres. Selon vos idées, peut-être, c'est beaucoup d'honneur pour ma fille; selon mes principes et les siens ce serait de l'infamie.

— N'en dis pas d'avantage, interrompit Harald; tu te trompes, vieux Hans Haubre; j'ai sur ta fille des projets plus dignes. Elle m'inspire un attachement dont je me croyais incapable; je l'aime d'un amour que je voudrais en vain dépendre; elle sera ma femme, elle sera comtesse de Branenberg.

— Ne vous moquez pas, dit Hans Haubre avec amertume. — Pourquoi douter de ma parole, reprit Harald en s'animant : ce que je promets, je le tiens. Suis-je, à ta connaissance, un homme sans foi?

— Et quand ce serait votre désir, pensez-vous que votre père y souscrive?

— Mon père ne consentirait jamais, je le sais, à une telle mésalliance, mais bientôt il ne sera plus de ce monde.

— Vous souhaitez sa mort!...

— Penses-tu que je veuille l'assassiner?... Non... c'est pure prévision!... Le repos forcé qui chez mon père succède à tant d'activité m'avertit de sa fin prochaine. C'est un paralytique enragé, qu'un mal sans remède consume chaque jour davantage, et qui veut voir souffrir parce qu'il souffre.

— Harald! plaignez et respectez votre père : sans cela, malheur à vous!

— Allons, garde pour toi tes sentences de prédicant... Tu veux que je caresse la main toujours prête à me frapper! C'est bien assez de ne pas la mordre! J'attends, j'espère ma liberté; le premier usage que j'en ferai, sera de m'unir à ta fille. Nous nous sommes entendus, Hans Haubre, accueille-moi désormais comme un gendre, car je serai le tien.

l'interprétation même des 24 articles; mais cela n'est pas de ma compétence pas-plus que de la vôtre. Le grand point, c'est que le principe soit là; et le principe de la séparation est reconnu, sera consacré et portera ses fruits.

La partie de la dette affectée à la Belgique, que la Hollande paie depuis huit ans, et pour laquelle elle a fait des emprunts, donnera lieu à une grande controverse; mais ce n'est là qu'un objet de détail, et quoique ce soit celui qui a vaincu la résistance du roi Guillaume, du moins tout le monde le croit ainsi, cela n'empêche pas le fond de l'affaire, de rester le même; cela n'empêche pas que la reconnaissance de la séparation est, et sera la conséquence de la signature des 24 articles.

On lit dans le Handelsblad, sur l'acceptation des 24 articles, les passages suivants :

« Toutes les informations que nous avons reçues depuis quelques jours paraissent confirmer l'heureuse nouvelle qui dans la Néerlande et au dehors a produit une émotion générale, à savoir la disposition témoignée par S. M. d'accepter les 24 articles.

Depuis longtemps nous avons démontré que ces stipulations étaient acceptables, ainsi que la nécessité urgente qu'il y avait d'y adhérer de ce côté, afin de donner ainsi une preuve forte et péremptoire qu'on voulait sincèrement la fin des différends avec la Belgique. Maintenant que cette preuve est fournie par le pouvoir, nous osons nous flatter d'un succès favorable. Nous avons la confiance que la Belgique ne mettra pas de nouvelles difficultés dans le chemin, qu'elle ne métrera pas en avant de nouveaux obstacles et ne désirera pas de modifications aux 24 articles; car dans ce cas, les retards ultérieurs, qui seraient apportés à la conclusion des affaires, ne pourraient pas le moins du monde être attribués à notre gouvernement.

Nous nous flattons que la Belgique montrera aussi qu'elle apprécie l'acceptation des 24 articles et prouvera, de son côté, qu'elle souhaite consolider et perpétuer la paix générale. Nous nous attendons également à ce que les grandes puissances, particulièrement la France et l'Angleterre, convaincues des vœux ardents et de la bonne volonté du pouvoir, seconderont activement les efforts zélés du gouvernement néerlandais pour arriver à une prompt solution. Si chacun veut se fendre sincèrement la main, si des deux côtés on cherche à terminer à l'amiable les difficultés qui pourraient surgir, alors, sans doute, nous ne tarderons pas à atteindre l'heureux moment où la séparation d'avec la Belgique sera consommée, la paix conclue avec ce royaume et les rapports de voisinage amical repris de nouveau pour le bonheur des deux peuples, avec nos anciens compatriotes. »

On lit dans le COMMERCE BELGE :

Le gouvernement a reçu ce matin de nouvelles dépêches de notre ambassadeur à Londres, concernant l'acceptation des 24 articles par le Roi Guillaume; lundi dernier, MM. Dedel et Van de Weyer avaient travaillé au Foreign-Office avec lord Palmerston.

Les nouvelles importantes du Portugal, que nous publions sous la rubrique d'Angleterre, étaient le sujet des conversations des politiques de notre bourse, et on y prétendait que notre gouvernement avait reçu ce matin des dépêches du général Goblet, en mission à Lisbonne, d'où il résulterait que les troubles seraient loin d'être terminés au départ du dernier bateau à vapeur.

BELGIQUE. — Bruxelles, le 22 mars.

BULLETIN DE LA CHAMBRE.

Au commencement de la séance de ce jour, M. Liedts a présenté le rapport de la commission chargée d'examiner la proposition de M. Seron, relativement aux mariages des miliciens. La chambre en a ordonné l'impression, et en fixera ultérieurement la discussion.

La chambre a repris ensuite la discussion de la loi sur le sel. MM. Devaux, Angillis, de Foëre et de Smet se sont élevés contre la disposition qui exclut la ville de Bruges du nombre des ports d'importation. M. de Brouckère a fait remarquer que les raisons qu'on faisait valoir pour Bruges, pouvaient également s'appliquer à Bruxelles; M. Cogen a également parlé en faveur de Louvain, de Bruges et de

Hans Haubre médita longtemps en silence après qu'Harald fut parti. Cette promesse extraordinaire de mariage, à laquelle il s'était attendu si peu, bouleversait toutes ses idées. D'un côté, flatté par l'ambition, de l'autre, effrayé par le caractère d'Harald, il ne savait à quelle détermination s'arrêter. Tout-à-coup sortant de sa rêverie : « Non, s'écria-t-il, c'est comme si le diable venait apporter ici, pour me séduire, toutes les richesses de la terre!... N'acceptons pas : il y a du sang maudit dans cette famille!... Il faut éloigner Bertha... la dérober aux influences mortelles du damné.

Bien affirmé dans cette résolution, Hans Haubre s'en fut immédiatement la communiquer à sa fille, et, sans attendre l'expression des vœux qu'elle-même pourrait former, lui donna l'ordre de s'apprêter à traverser le Cattégat pendant la nuit prochaine. Son dessein était de la conduire en Danemarck chez des parents, afin de la soustraire aux poursuites, aux violences peut-être, de celui qu'un refus était capable de pousser à tous les excès de la vengeance.

Les femmes d'une organisation privilégiée s'attachent rarement aux hommes ordinaires. De grands défauts qu'elles espèrent corriger, des qualités hors de la ligne commune, quelque chose qui d'un sens ou d'un autre tourne à leur gloire, voilà ce qui séduit leur imagination rêveuse. A l'idée de se séparer d'Harald, de cet homme redouté de tous, et sur lequel elle seule avait du pouvoir, Bertha sentit un chagrin qu'elle ne put cacher. Hans Haubre exigea des aveux complets. « Mon père, lui dit-elle, pourquoi ne voulez-vous pas qu'Harald devienne votre fils? Ce n'est qu'aux mauvais exemples dont sa jeunesse eut le spectacle qu'il faut attribuer ses fautes; moins méchant depuis que je m'efforce, dans nos entretiens, de lui prouver combien sa vie passée fut odieuse, il m'écoute, m'approuve, comprend la justice, l'humanité, promet de devenir meilleur, et tient parole; je sais des actions qui l'honorent. A ma prière il s'est rendu charitable envers des infortunés. C'est une âme qu'on peut rendre au ciel, et que l'abandon va rendre à l'enfer! Non, répondit Hans Haubre au

Bruxelles. M. Zoude seul a pris la parole pour justifier le projet de la section centrale.

Sur la motion d'ordre de M. Denef, la chambre a remis à samedi, le second vote de la loi sur le fil de lin, afin que l'on put combiner une disposition tendante à favoriser l'entrée de fils nécessaires aux fabriques de coutils de Turnhout.

Bruxelles, 22 mars (trois heures). — Sans être très-animées, les affaires ont eu plus d'activité que les jours précédents; les valeurs industrielles ont bien tenu leurs cours. Fonds de l'état, dette active 2 1/2 p. c. 54 1/4 A., 5 p. c. 101 1/8 A., 4 p. c. 94 1/4 et P. On assurait qu'il s'élève de sérieux difficultés contre la conversion et le nouvel emprunt, par suite des événements survenus depuis qu'ils ont été proposés. Société Générale titres en nom fl. 840 P., certificats au porteur émission de Paris 1770 P.; Société de Mutualité 1175 37 (117 58); Société Civile 1500 (150); Banque de Belgique 1400 (140) P., plus faible qu'hier; Actions Réunies 1060 (106) et P.; Canal de la Sambre à l'Oise 1105 (110 1/2) A., en hausse et demandé; Produits au Flénu 2250 (225) P.; Levant du Flénu 1800 (180); Hornu et Wasme 1500 (150) P.; Sarslongchamps 1700 (170) A.; Société Nationale 1500 (150); Raffinerie Nationale 1250 (125) P.; Hauts-Fourneaux du Luxembourg 1125 (112 1/2) A.; Manufacture de Glaces 1500 (150); Société de Commerce 1645 (164 1/2); Chemin de fer de Cologne 1060 P.; Bray et Mourage 121 (605) et A.

L'actif espagnol était très-faible et offert à 18 5/4 au comptant et à terme; la maille de Paris a été en retard; comme elle apporte une nouvelle baisse sur cette valeur, il est à supposer qu'elle se dépréciera encore ici.

Il ne s'est rien traité au marché aux huiles faute de vendeurs. Louvain, 21 mars.

Au marché de lundi, les grains, tourteaux et genièvre n'ont pas variés; il n'y a que les graines de colza ainsi que les huiles qui sont en faveur par suite des nouvelles de plus en plus fondées sur la perte des plantes de colza en terre. Aujourd'hui on a fait: huile de colza fl. 61, de lin fl. 50, de chanvre fl. 50 1/2; graine de colza fl. 4 06 à 4 08 la mesure dont 5 font un hectolitre et demi.

Anvers, (deux heures 5/4). — Par voie télégraphique. — Ardois 18 5/4 P. 1516 P. 5/7 A. 1116 P.; Banque Commerciale 110 1/2 P.

Amsterdam, 21 mars. — Dette active 2 1/2 p. c. 55 1/2, Ardois 19 7/16.

LIÈGE, LE 23 MARS.

Une nouvelle insurrection vient encore d'ensanglanter les rues de Lisbonne. Les clubs et les sociétés secrètes ont été les instigateurs de ce mouvement, que le gouvernement a pu cependant comprimer. Nous donnons des détails sur cet événement aux nouvelles de Portugal.

M. le gouverneur a transmis aux collèges des bourgmestre et échevins, l'état de sous-répartition entre les diverses villes et communes, du contingent de la province de Liège dans la contribution foncière de 1858.

La loi du 31 décembre 1855, en déterminant d'après le résultat du cadastre, le nouveau contingent de chacune des sept provinces cadastrées du royaume, avait statué que les augmentations ou les diminutions qui en résultaient ne seraient opérées que par tiers, savoir: le premier tiers en 1856, le 2<sup>e</sup> en 1857, et le 3<sup>e</sup> en 1858; le contingent actuel des villes et communes de notre province, dans la contribution foncière, comprend donc le dernier changement qu'il avait à subir.

Les revenus constatés par le cadastre, pour toutes les communes de la province, s'élèvent ensemble à 15,068,514-27

Les contingents de 1858, en principal, des mêmes communes, montent ensemble à 1,487,758- »

La proportion est de »-09-8,754,205 pour franc.

Nous avons sous les yeux les rapports sur l'administration et la situation des affaires de plusieurs villes du royaume, qui devraient servir pour le ministre de l'intérieur d'éléments à une statistique générale. Mais ce travail, par l'absence d'uniformité, serait fort difficile; le collège des bourgmestre et échevins d'une localité entre dans de longs détails sur des branches d'administration, tandis que celui d'une autre ne touche même pas l'objet indirectement.

C'est ainsi, par exemple, que pour Mons nous trouvons des renseignements détaillés sur les contributions de l'état payées dans la commune, tandis que pour Liège le rapport ne les comprend pas dans son cadre.

Nous pourrions citer un grand nombre de ces différences dans le cadre des rapports des principales communes de la Belgique.

Il sera facile de remédier à cet inconvénient. Le gouvernement n'a qu'à rédiger un modèle, et à charger les autorités provinciales d'engager les villes à le suivre.

tu ne me convaincras jamais d'un pareil changement; ce n'est qu'une trêve après laquelle succéderont bientôt des nouvelles indignités. Crois-en mon expérience, Bertha, Harald a le cœur mauvais. Aujourd'hui l'amour le retient; mais, plus tard, d'autres goûts l'entraîneront loin de toi, pauvre enfant: alors adieu tes espérances! plus de bonheur!... l'injure, l'humiliation seront ton partage, ta naissance te sera reprochée comme une erreur; on ne te permettra plus de revoir ton vieux père, il te voudra désavouer les liens qui t'unissent à lui. Non, viens, viens, mon enfant! allons continuer en d'autres lieux; notre existence pauvre et tranquille: un sol hospitalier nous attend: quittons cette contrée où je prévois que des maux sans nombre finiront par nous accabler.»

Bertha versait d'abondantes larmes. Elle n'insista pas; et le soir, ayant rassemblé dans une embarcation ce qu'ils avaient de plus précieux, le père et la fille faisaient voile pour le Danemarck.

Mais le vent, d'abord favorable, devint tout-à-coup contraire pendant la nuit. Le lendemain, long-temps après la naissance du jour, les deux fugitifs étaient encore en vue de la côte.

Cependant, Harald sort du manoir pour faire à la chaumière sa visite accoutumée. Il arrive!... la cabane est déserte; il appelle, personne ne répond... La place est vide, les filets du vieux pêcheur, quelques objets oubliés çà et là; tout un désordre qu'il aperçoit seulement alors, lui révèle la vérité. Celle qu'il aime, celle dont il est aimé, Bertha le fuit. Une sueur froide inonde tout son corps, une masse de plomb écrase sa poitrine; sa douleur est muette, il ne peut l'exhaler, il ne respire plus; deux minutes encore de cet état, il tombera mort sur la place... Mais la rage ranime ses forces; il court au rivage, promène sur la mer des regards de lynx, découvre un point grisâtre qui tantôt s'élève au sommet d'une vague, tantôt s'abîme et reparait encore. « Les voilà! » profère-t-il en rugissant. Bientôt il rassemble quelques pêcheurs; une chaloupe légère est mise à flot; on gouverne sur la voile désignée... Harald se-

Il devrait, croyons nous, en être de même pour les exposés de situation de province.

Nous avons annoncé, le 21 de ce mois, que la députation permanente du conseil provincial avait adopté le budget de la ville pour l'exercice 1858, sauf quelques légères modifications. Voici les changements qu'elle y a apportés:

« Le produit présumé de la vente de vingt parcelles de terrain, qui figurait au chapitre de la recette extraordinaire, a été rayé par le même motif que l'année dernière, c'est-à-dire parce que le conseil n'a pas encore obtenu l'autorisation de procéder à cette vente; mais ce rejet est au fond sans importance, puisqu'il n'empêchera pas la vente de se faire aussitôt qu'on y sera autorisé.

» L'allocation de 2,500 francs portée au chapitre de la recette ordinaire pour le loyer du couvent des Urselines, qui sert de caserne à la gendarmerie, a aussi été rayé par le motif que la contestation élevée entre la province et la ville au sujet de ce bâtiment n'est pas encore terminée.

» Les augmentations votées par le conseil en faveur de l'expéditionnaire huissier, de l'expéditionnaire de l'octroi, du gardien de l'entrepôt, des surveillants des taxes municipales et des seconds des écoles communales n'ont pas été admises; ces augmentations avaient déjà été rejetées l'année dernière, non-seulement par la députation mais aussi par le roi.

» L'augmentation de traitement votée pour l'architecte-voyer n'a pas non plus été admise; la députation l'a trouvée inopportune, dans un moment où la création d'une place d'architecte-professeur à l'académie rend les fonctions de l'architecte-voyer moins difficiles et grève annuellement le budget d'une nouvelle dépense de 6,000 frs.

» L'allocation de 2400 francs proposée pour les vérificateurs des décès a été rejetée pour des motifs qu'il serait trop long d'énumérer ici et qui sont résumés dans un rapport fait à la députation et transmis au conseil.

» On voit que les modifications que le budget a subies de la part de la députation permanente ne sont ni importantes, ni nombreuses.

» Toutes les allocations relatives à l'instruction et aux beaux-arts ont été maintenues; sur ce terrain nos deux administrations, fidèles à leur origine et à leurs antécédents, s'entendent à merveille, et nous ne pouvons que les en féliciter.

Aux objets indiqués hier pour l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil communal de samedi prochain, il faut ajouter celui-ci:

Résolutions à prendre sur les nouvelles observations de la députation provinciale, relativement aux réglemens de la vérification des décès.

— Aux terrains que nous avons indiqués comme proposés pour le jardin botanique, on doit ajouter la propriété de MM. Forgeur et Piette, située en Jonckeu.

Nous apprenons que la députation permanente du conseil provincial n'a point admis la division en trois classes des seconds des écoles primaires, et a maintenu celle en deux classes qui existait au budget de 1857.

Voici les traitemens tels qu'ils ont été fixés l'an dernier: Les seconds de 1<sup>re</sup> classe au nombre de 4, 400 fr. Et ceux de 2<sup>e</sup> classe, 520 »

Le conseil communal avait proposé cette année des seconds de 1<sup>re</sup> classe à 500 fr., ceux de 2<sup>e</sup> classe à fr. 400, et ceux de la 3<sup>e</sup> à fr. 520.

Il y avait de ce chef une augmentation de 1040 fr. sur ce qu'avait admis la députation provinciale au budget de 1857.

M. H. Wasseige est nommé inspecteur en chef du matériel et des stations du chemin de fer en Belgique.

— On parle beaucoup de l'enlèvement d'une des premières écuyères du cirque de M. Loisset. Le jeune homme est, paraît-il, le fils d'un riche banquier d'Anvers. (J. DE LA B.)

— Parmi les nouvelles et nombreuses sociétés qui se forment journellement à Paris, il en est une, au capital de cinq millions, qui a pour but d'assurer les propriétaires de maisons et d'immeubles contre les chances de réparations des dites maisons et immeubles. LA SOCIÉTÉ ASSURERA AUSSI CONTRE LA FUMÉE.

On vient de jouer à Paris, avec succès, un nouvel opéra comique de M. Grisar, intitulé: LA SUISSE A TRIANON.

conde les rameurs, et jure de les enrichir tous s'ils parviennent à lui rendre sa proie.

L'esquif qu'on voulait atteindre ne tarde pas à paraître plus volumineux. Après deux heures de travail, il fut facile de reconnaître qu'on gagnait beaucoup sur lui... « Courage! dit Harald à ses gens en leur donnant l'exemple; courage, mes amis, à ce but est votre fortune! » Les pêcheurs, ne sachant pas que c'est leur camarade qu'ils poursuivent, déploient une nouvelle activité; le stimulant qui les anime fait oublier la fatigue aux moins robustes; tous rivalisent de zèle et d'ardeur.

Cinq heures se sont écoulées depuis que la chaloupe a pris la mer. On avance! on avance! la bouteille de genièvre circule et rend de l'énergie à ceux dont les forces commencent à s'épuiser. On avance encore... Vainement les fuyards voudraient échapper; ils ne sont plus qu'à la portée du trait...

Harald, ivre de joie, impatient de vengeance, est convaincu qu'il ne s'est pas trompé. C'est bien Hans Haubre qu'il distingue. Tapi sur l'avant, dans l'attitude d'un tigre prêt à fondre sur sa proie, ses yeux brillent d'un éclat infernal; à chaque coup de rame, son cœur bondit avec plus de violence; enfin les deux embarcations sont sur le point de se toucher; Harald s'élançait... il parvient...; ses vœux sont accomplis!...

Bertha, pâle, mourante à l'aspect du *damné*, se précipite à genoux, le supplie, le conjure d'épargner son père; mais le *damné* ne l'entend pas. — « Traître! s'écrie-t-il, en levant sur la tête d'Hans Haubre le côté tranchant d'une rame pesante, où conduisais-tu cette femme? Prends-tu me la ravir? Demande grâce, ou c'en est fait de ta vie!... demander grâce, réplique fièrement Hans Haubre... Eh! quel est mon crime? qui donc a sur ma fille des droits plus sacrés que les miens? Serait-ce toi, Harald-le-Damné? A-t-elle renié son Dieu pour s'unir à tes destins devant quelque suppôt de l'enfer? — Ver de terre, tiens, voilà le prix de ton audace... » La rame siffle dans l'air, frappa d'un horrible

— Sur l'invitation de M. le gouverneur, en date du 7 de mois, le collège des bourgmestre et échevins vient d'ordonner la publication et l'affiche du réglement arrêté par la députation permanente de la province, le 18 août 1818, concernant l'épreuve des armes à feu au banc de Liège.

— On lit dans le JOURNAL DES FLANDRES; L'individu qui s'est trouvé constamment dans le cabaret la Cicogne, pendant les trois derniers jours qui ont précédé les assassinats commis sur les époux Coen et leur servante, a été arrêté hier vers huit heures du soir, en vertu d'un mandat d'amener.

Cet individu, poursuivi par la clameur publique et désigné comme l'un des auteurs du crime dont il s'agit, a été aussitôt interrogé par le magistrat chargé de l'instruction de cette affaire.

Le conseil communal de Tilff vient de prendre l'arrêté suivant:

Le conseil communal de Tilff, Informé que des prêtres se disant missionnaires doivent se rendre sous peu dans la commune, et considérant que les exercices auxquels ces missionnaires se livrent hors des édifices destinés au culte peuvent, par les rassemblements qu'ils occasionnent, donner lieu à des scènes de désordre qu'il importe de prévenir;

Vu le décret du 18 décembre 1789, la loi du 16-24 août 1790, l'art. 16 du décret du 25 prairial an XII, l'art. 78 de la loi communale du 50 mars 1856, l'art. 465 du code pénal;

Arrête: Art. 1<sup>er</sup>. Toute plantation de croix dans le cimetière ou autre endroit de la commune est interdite, à moins que le collège des bourgmestre et échevins n'en ait donné l'autorisation par écrit.

Art. II. Toute prédication en plein air est également interdite.

Art. III. Les contraventions à l'un ou l'autre des articles qui précèdent seront punies d'une amende de quinze francs et d'un emprisonnement de cinq jours.

Art. IV. Toute croix plantée en contravention à l'art. 1<sup>er</sup> pourra être enlevée par les soins du collège des bourgmestre et échevins.

Art. V. Expéditions du présent arrêté seront immédiatement transmises à la députation permanente du conseil provincial, au greffe du tribunal de première instance et à celui de la justice de paix.

Fait en séance, le 21 mars 1858. Signé: Le président, ALPHONSE NEEF, CRAHAY, V. GIDLARD, F. PIRNAY, M. DUCHÈNE, THOM. DEBOUY, H. J. THIRY, MENTION et Lambert GILMAN. Pour expédition conforme: Le secrétaire communal, CRAHAY.

UNE SOMNAMBULE.

On écrit de Munich: « La comtesse de H..., âgée de 28 ans, et atteinte de somnambulisme, occupe singulièrement notre faculté de médecine. Par suite d'une extrême faiblesse du système nerveux, elle est sujette, depuis environ un an, à un sommeil semblable à celui des somnambules, sans avoir jamais été magnétisée. Elle a prédit, durant son sommeil, que dans quelques mois un jeune homme, qui lui est allié par des relations purement intellectuelles, doit la visiter et lui rendre la force vitale qui lui manque en soufflant sur la cavité du cœur; ce jeune homme, dont elle avait décrit exactement la personne, arriva chez elle à point nommé comme elle l'avait prédit. Si cet homme, qui lui est tout-à-fait inconnu, la quitte un moment, elle s'endort à l'instant, et elle ne peut être éveillée que par la répétition de l'insufflation sur la cavité du cœur. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'elle est fiancée à une autre personne, à laquelle ses relations avec cet inconnu ne peuvent être agréables. On ignore encore et à quelle occasion elle est arrivée dans cette ville, et combien de temps elle compte y résider. »

THÉÂTRE ROYAL DE LIÈGE.

Vendredi, 25 mars 1858, 2<sup>me</sup> représentation du 3<sup>me</sup> mois d'abonnement. CASANOVA, vaudeville en trois actes. — Le premier acte de GUILLAUME TELL. — La Tyrolienne, dansée par M. Gredou, M<sup>me</sup> Lingis, Besancenot. — Les DEUX DIVORCES, vaudeville en un acte. On commencera à 6 heures. Dimanche, la 4<sup>e</sup> représentation de la JUIVE.

coup le crâne du vieillard et lui fait jaillir la cervelle... Bertha tombe éperdue: les pêcheurs poussent un long cri d'épouvante, virent de bord, et s'enfuient à force de rames.

Harald, après avoir jeté à la mer le corps d'Hans Haubre, s'occupait de regagner terre. Protégé par un bon vent, la nuit venait à peine de naître qu'il avait abordé sur la plage la plus voisine du manoir paternel.

Bertha, toujours privée de sentiment, transportée dans les bras d'Harald, fut déposée sur un tertre, non loin duquel plusieurs bandits dont justice était faite tournoyaient lentement à la potence. La lune, de ses rayons blafards, éclairait les miasmes blanchâtres qui, s'exhalant de la terre, semblaient voiler ce hideux tableau. Harald ne porta que machinalement les yeux sur cette scène d'horreur. Obligé de rester à la barre du gouvernail pendant tout le trajet de son retour, il n'avait pu donner aucun secours à la malheureuse Bertha; l'idée seule qu'il avait failli la perdre le rendait insensible à tout autre événement. Se dépoignant de ses habits pour l'en couvrir et la réchauffer:

« Bertha! s'écria-t-il avec l'accent passionné du désespoir, mon adorée, reviens à moi! je te tiendrai lieu de tout dans la vie! Je serai ton père, ton amant, ton époux... Sois ma compagne, mon idole! Ah, par pitié, grand Dieu, rends-la moi!... » Mais Bertha ne répondait pas... Sa respiration, les battemens de ses artères devenaient de plus en plus faibles. Décolorée, froide, inanimée, prête à rendre le dernier soupir, elle était admirablement belle encore. Jamais objet aussi touchant, aussi digne de regrets et de pleurs ne s'était offert aux regards d'Harald. Lorsqu'il eut perdu tout espoir de la sauver, le *Damné* la contempla quelque temps en silence, les bras croisés sur la poitrine, les dents serrées, tous les muscles en contraction; une idée affreuse lui vint alors, et il l'exécuta immédiatement en se précipitant dans les abîmes de la mer, après avoir serré contre son corps celui de cette femme sans laquelle la vie lui paraissait impossible.

